



7 avril : Revalorisation des diplômes et des salaires La mobilisation continue

Si la mobilisation du 16 mars a permis cette première victoire, le report des textes concernant les Personnels Sociaux et Éducatifs, maintenant, il faut obtenir le retrait définitif de ces projets de décret et exiger la reconnaissance de nos diplômes et la revalorisation salariale en catégorie A immédiatement.

Rappelons les enjeux essentiels de cette mobilisation pour des professions très féminisés et qui attendent depuis plus de vingt ans, la reconnaissance de leur temps d'étude et de leur utilité sociale au quotidien pour les usagers.

Les professionnels demandent l'application des exigences européennes du processus de Bologne qui permettrait la comparabilité des diplômes du Travail Social en Europe en reconnaissant les contenus pédagogiques théoriques et pratiques. Le Gouvernement français n'a toujours pas mis en œuvre ce processus qu'il a pourtant signé en 2005.

L'intersyndicale appelle à une grande manifestation sur Paris pour déboucher à la réception d'une délégation par les trois ministères (Budget, Solidarité et Cohésion Sociale, Enseignement Supérieur et de la Recherche) concernés par ce dossier.

L'intersyndicale appelle, à amplifier les mouvements en territoire selon des modalités à définir régionalement (Métropole, Corse et DOM COM).

Le Gouvernement ne devra pas rester sourd aux justes revendications des Personnels Sociaux et Éducatifs et doit prendre la mesure de l'ampleur de cette mobilisation.